



GEHIN  
Elise

gehin.elise@gmail.com

Directeur d'études :  
Mme Armelle Varcin

Longwy est composée d'une ville haute valorisée par la présence de la citadelle Vauban classée à l'UNESCO, et d'une ville basse marquée par un **lourd passé sidérurgique**. C'est au plus fort de cette activité que la rivière qui coulait dans le centre de Longwy-bas, devenue exutoire des industries, avait été recouverte d'une dalle béton. La ville souhaite aujourd'hui revaloriser Longwy-bas, encore stigmatisé par cette période, en **mettant à jour la rivière assainie dans le centre réaménagé**.

Le projet s'empare de cette intention et propose de **découvrir la rivière sur 600 mètres**, permettant ainsi d'**aménager de manière cohérente et continue** les espaces publics principaux, à savoir le parc public et la place centrale. A travers ce périmètre, il s'agit de **mettre en valeur le paysage de la ville**, composé de coteaux boisés abrupts et de la rivière. Il s'agit également de créer un nouveau cadre de vie urbain où la nature trouve une place majeure.

Le projet se décline en **séquences** au travers de quais le long de la rivière ainsi que par des traversées qui développent des nouvelles circulations entre la ville haute et la ville basse. La découverte de la rivière permet de **redynamiser ce coeur urbain**.

## La rivière à flanc de coteaux : modeler Longwy-bas par son paysage. Longwy (54)



### Qualité architecturale

- Mise en valeur du cadre bâti et naturel par le **dégagement des façades** en bord d'eau et des **vues sur le grand paysage** de coteaux dominés par les boisements et la citadelle Vauban. (3)
- Création des **nouvelles berges** de la rivière comme lignes directrices des espaces publics du centre ville.
- Valorisation des **matériaux et du savoir faire local** lié à la fabrication des Emaux et Faïences de Longwy comme parement aux nouveaux murs des espaces publics. (4)
- Développement du **système de terrasses** en place et mise en valeur du **patrimoine végétal** présent dans les coteaux. (3)

### Qualité de la vie sociale

- Création d'une **promenade aménagée en séquences** urbaines le long des quais de la rivière et en fonction des pôles à valoriser : du parc à la ruelle jusqu'aux grands quais centraux de la ville. (3)
- Aménagement d'une **zone 30** pour favoriser l'espace piéton et **déplacement des zones de stationnements** aux abords du centre. (6)
- Prolongation du **réseau piéton** par le développement des escaliers piétons appréciés des habitants, "les grimpettes", pour relier le centre de la ville basse avec la ville haute et donner ainsi une **impulsion à la ville entière**. (7)
- Amélioration du cadre de vie pour les commerçants par la forte **modulabilité des espaces** : accueillir les terrasses de café, le marché et les grands rassemblements. (6)

### Respect de l'environnement

- **Intégration des variations du niveau de la rivière** par la possibilité d'inonder largement certaines rives ou permettre un espace minimum toujours en eau pour garantir la vie aquatique.
- **Réutilisation des matériaux** extraits du chantier de réouverture de la rivière pour de nouveaux soutènements de berges.
- Assainissement de la rivière par la reconstitution des berges et une **revégétalisation** de la ripisylve prévoyant des espaces de frayères pour les poissons. (5)